

LETTRE À NE RETOURNER QU'EN CAS DE RENONCIATION AU CONTRAT



Le contrat qui vous est proposé a été fait dans le cadre d'une vente à distance au sens de l'article L112-2-1 du Code des assurances.

A ce titre, il vous est indiqué :

- que la loi applicable au contrat et aux relations précontractuelles est la loi française et que la langue que Pacifica s'engage à utiliser pendant toute la durée du contrat est la langue française,
- qu'il existe un fonds de garantie pour les assurances obligatoires de dommages, tel que défini par l'article L421-1 du Code des assurances,
- que vous bénéficiez d'un droit de renonciation à la condition que votre contrat n'intègre pas de garantie Responsabilité civile automobile obligatoire (c'est-à-dire qu'il ne s'agit ni d'un contrat automobile, ni d'un contrat 2 roues).

LE DROIT DE RENONCIATION

Article L 112-2-1 paragraphe II. 1/ du Code des assurances :

" Toute personne physique ayant conclu à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle un contrat à distance dispose d'un délai de quatorze jours calendaires révolus pour renoncer, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités. Ce délai commence à courir :

- a) soit à compter du jour où le contrat à distance est conclu ;
- b) soit à compter du jour où l'intéressé reçoit les conditions contractuelles et les informations, conformément à l'article L. 121-20-11 du Code de la consommation, si cette dernière date est postérieure à celle mentionnée au point a)"

Important :

- ce droit de renonciation ne s'applique pas aux contrats prenant effet, à votre demande expresse avant l'expiration du délai de 14 jours calendaires et pour lesquels un sinistre a été déclaré.
- le remboursement de la période non courue s'effectuera au prorata temporis, les frais de gestion et la taxe attentat restent acquis à Pacifica.

Comment procéder pour renoncer à votre contrat ? :

- complétez et signez la lettre de renonciation ci-contre.
- détachez et adressez-la en recommandé à l'adresse indiquée sur votre demande d'adhésion, en respectant le délai légal de 14 jours calendaires.

Expéditeur

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Contrat n° _____

Destinataire

Monsieur Le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer par la présente lettre recommandée, que j'entends faire cesser les effets de mon contrat d'assurance dont les références sont indiquées ci-dessus, conformément à l'article L.112-2-1 du Code des assurances sur le droit de renonciation.

Je reconnaissais être informé :

- que la résiliation sera effective au plus tôt à la réception de ce document signé (le cachet de la poste faisant foi),
- que le remboursement de la période non courue s'effectuera au prorata temporis, les frais de gestion et la taxe attentat restent acquis à Pacifica.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

A _____, le _____ Signature

